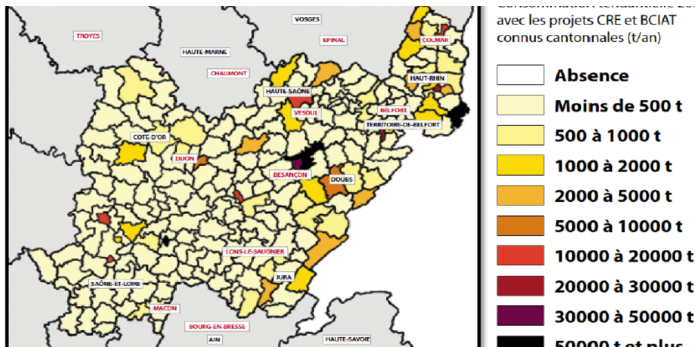


Etude «approvisionnement énergétique territorial : réseaux de chaleur et chaufferies bois à l'échelle de la Métropole Rhin-Rhône»



Pour : Métropole Rhin-Rhône

Date : 2012

Partenaires : Cabinet COUDERC, Sorane

Région : Bourgogne-Franche-Comté - **Domaine :** Forêt-Bois

Solagro a réalisé, pour la Métropole Rhin-Rhône (MRR) et l'ADEME Franche-Comté, une étude stratégique sur l'approvisionnement des chaufferies bois et réseaux de chaleur du territoire de la MRR. Il s'agit de mettre en adéquation l'évolution de la demande, avec la disponibilité de la ressource. Une grande attention a été portée sur le respect des performances environnementales sur le volet "prélèvements" et des équilibres économiques de la filière.

Contexte

Le territoire d'étude recouvre la France Comté, le Haut Rhin, la côte d'Or, et la Saône et Loire. Très dynamique sur le plan forestier, il compte environ 400 chaufferies bois collectives dont environ 10% en réseau de chaleur urbain de plus de 1 MW. La demande en plaquettes forestières sur le territoire s'élevait à environ 110 000 tonnes en 2011.

Objectifs

Cette étude, stratégique et prospective, vise à définir une démarche de mutualisation de moyens et de dispositifs d'accompagnement des collectivités membres du réseau de la métropole Rhin Rhône.

Déroulement

Deux scénarios d'augmentation de la demande en bois énergie ont été posés :

Un scénario tendanciel incluant les projets de réseaux de chaleur déclarés et 3 projets BCIAT/CRE: + 320 000 tonnes de plaquettes forestières

Un scénario d'objectifs + 380 000 tonnes de plaquettes forestières qui combine d'une part la conversion à 50% biomasse des réseaux existants non-équipés (ils représentent 20 000 équivalents logements) et d'autre part la poursuite du développement des projets inférieurs au Mégawatt à des échelles cantonales : une chaufferie bois rurale par canton.

A partir des données sur la ressource forestière du territoire disponible, il a été posé que pour récolter 95% du potentiel supplémentaire Bois d'Industrie et Bois Energie (BIBE) de la région, il faut pouvoir accepter une augmentation des coûts de production d'environ 5,5 €/MWh.

Résultats

5 axes stratégiques ont été développés sur :

- la capacité à contractualiser avec la forêt du territoire : jouer sur le prix d'achat de la matière première
- la capacité du territoire à mobiliser la ressource et à créer des valeurs ajoutées sociales, économiques et environnementales
- la capacité de la collectivité utilisatrice de bois énergie à intégrer les contraintes de la filière locale
- la capacité de la collectivité à valoriser son patrimoine énergétique : les réseaux de chaleur
- La question de la ressource : le suivi des approvisionnements et des prélèvements forestiers